



Pretag Initiative
Pesticide Reduction for Tropical Agricultures

CHAPITRE 4 : LES PLATEFORMES MULTI- ACTEURS ET LEUR ACCOMPAGNEMENT EN APPUI A LA REDUCTION DE L'USAGE DES PESTICIDES : RETOUR D'EXPERIENCE PRETAG

Référence à citer :

Blouin A., Loeillet D., Babin R., Baufumé S., Ghneim-Herrera T., Thibaud M., Sester M., Hasnaoui-Amri N., Raison E., Ngang L., Côte F.X. 2025. Chapitre 4. Les plateformes multi-acteurs et leur accompagnement en appui à la réduction de l'usage des pesticides : Retour d'expérience Pretag. In : Côte F.X., Le Bellec F., Martin T., Temple L., Blouin A., Loeillet D., Baufumé S., Ghneim-Herrera T. (eds.). Rapport final de l'initiative « Pesticide Reduction for Tropical Agricultures » (Pretag). Montpellier : CIRAD, p. 78-112. [https://doi.org/ 10.18167/agritrop/00832](https://doi.org/10.18167/agritrop/00832)

Ce rapport a été élaboré dans le cadre du projet « Pesticide Reduction for Tropical Agriculture - Pretag ». Le projet a bénéficié d'un soutien financier de la Fondation Agropolis-One Science (Programme Investissements d'Avenir - ANR-10-LABX-001-01), de la Fondation FARM, et du Cirad.

COORDINATION ET CONTRIBUTEURS

Coordination :

Annaig Blouin (annaig.blouin@cirad.fr)

François X. Côte (francois.cote@cirad.fr)

Contributeurs :

Denis Loeillet

Régis Babin

Servane Baufumé

Thaura Ghneim-Herrera

Martin Thibaud

Mathilde Sester

Nabil Hasnaoui-Amri

Emmanuel Raison

Linna Ngang

PRINCIPAUX OBJECTIFS

1. Identifier de la place de la réduction des pesticides dans la stratégie des acteurs de la filière.
2. Identifier ou promouvoir des plateformes multi-acteurs en appui à la transition.
3. Proposer un cadre conceptuel de fonctionnement de ces plateformes.

RESUME

Au démarrage de l'initiative Pretag, nous avons émis l'hypothèse que des "plateformes multi-acteurs" organisées par filière pouvaient être des leviers importants de la réduction de l'usage des pesticides dans les agricultures du Sud compte tenu de l'appui souvent limité dont bénéficient ces agricultures en termes de services et conseils, de formations disponibles, de politiques publiques d'accompagnement à la transition. Au cours de ces deux années de l'étude, nous avons expérimenté à travers 5 cas d'étude filières (banane dessert, cacao, café, maraichage périurbain, riz) comment ces plateformes pouvaient émerger et se structurer.

La méthodologie utilisée a été basée sur l'analyse des retours d'expérience des chercheurs en termes de connaissances des acteurs et d'accompagnement de la transition et sur la mobilisation de la démarche ImpresS.

Nous avons pu constater l'intérêt de la part de nombreuses catégories d'acteurs (de l'amont à l'aval de la filière) pour l'action collective que constituent ces plateformes. Elles permettent l'échange d'informations et la création une dynamique de co-construction de trajectoire de progrès et d'impact. Elles permettent également le développement d'interactions à bénéfices réciproques entre le secteur de la recherche et les différents acteurs du changement.

La nature des acteurs représentés dans ces plateformes et leur périmètre d'action sont naturellement liés au type de chaîne de valeur mais il est important que les producteurs y occupent une place centrale car ils sont au cœur de la décision et directement impactés par les coûts de la transition. Les plateformes des filières export doivent de facto inclure les acteurs de l'aval de la filière (transformateur, metteur en marché, grande distribution), en particulier dans le cas de filières export. Les plateformes des filières d'approvisionnement local peuvent s'organiser à l'échelle territoriale, par filière et/ou en inter-filières.

Nous avons identifié, quel que soit la nature de la filière considérée, 6 étapes clé de fonctionnement des plateformes qui constituent une forme de "cadre conceptuel" qui pourra servir de guide pour la suite des travaux initiés dans Pretag et pour le lancement de nouvelles actions collectives. Ces étapes clé concernent :

Nous avons identifié, quel que soit la nature de la filière considérée, 6 étapes clé de fonctionnement des plateformes qui constituent une forme de "cadre conceptuel" qui pourra servir de guide pour la suite des travaux initiés dans Pretag et pour le lancement de nouvelles actions collectives. Ces étapes clé concernent :

- la préparation du lancement de la plateforme pour pré-identifier les acteurs du changement et rassembler les retours d'expériences en matière de réduction des pesticides,
- la réunion d'un premier panel d'acteurs pour partager les connaissances sur la réduction des pesticides et identifier les cadres de contraintes des différents acteurs,
- la co-construction d'une vision commune globale de la transition et d'un chemin d'impact vers la réduction de l'usage des pesticides avec le panel d'acteurs,
- la co-construction d'un plan d'action avec les acteurs les plus motivés, basé sur un "périmètre actionnable" de la transition,

- le développement de sites pilotes pour tester les alternatives techniques de réduction et tester également les hypothèses de valorisation par les marchés de la démarche de transition,
- l'animation de la plateforme tout au long du processus de sa construction et de son développement.

En deux ans, nous n'avons pu que partiellement expérimenter le fonctionnement des plateformes sur les cinq filières, notre retour d'expérience concerne cependant les points suivants :

- le temps long nécessaire à l'appropriation par les acteurs de la démarche et à la compréhension/reconnaissance par tous de la diversité des cadres de contraintes des différents acteurs,
- le passage critique entre l'étape 3 et 4, l'étape 4 correspondant à un engagement fort et opérationnel des acteurs dans la démarche de réduction des pesticides,
- la "souplesse" nécessaire au développement de la démarche avec une capacité d'adaptation des 6 phases en fonction des spécificités des filières et de la réactivité des acteurs, des expériences déjà existantes en matière de réduction des pesticides,
- à côté de la dimension technique et partenariale de la transition à prendre en compte dans la construction du plan d'action, la place clé de l'identification des coûts de la transition et de solvabilisation de ces coûts,
- la place déterminante du secteur de la recherche pour soutenir et animer l'émergence et le fonctionnement de la plateforme.

La suite envisagée pour le WP4 concerne en priorité le développement d'indicateurs d'évaluation des coûts des innovations ainsi que des indicateurs multicritères d'évaluation des compromis entre les performances environnementales, sociales et économiques des transitions. Elle concerne également les liens à développer entre les actions portées par des acteurs privés dans le cadre de ces plateformes avec les actions portées par les décideurs publics dans le cadre de leur politique d'appui aux transitions. Elles concernent enfin une réflexion sur le passage à l'échelle de la transition par rapport au plan d'action décidé par les acteurs.

SUMMARY

At the launch of the Pretag initiative, we hypothesized that "multi-stakeholder platforms" organized by value-chains could serve as powerful tools to reduce pesticide use in agriculture in the Global South, given the often-limited support available to these agricultural systems in terms of advisory services, training, and public policies supporting transitions. Over the course of two years, we explored through five value-chain case studies (dessert bananas, cocoa, coffee, peri-urban vegetable farming, and rice) how these platforms could emerge and be structured.

The methodology was based on analyzing researchers' feedback regarding their knowledge of stakeholders and of the support given to transitions. We also used the ImpresS approach.

We observed strong interest from a wide range of stakeholders (from upstream to downstream in the value chain) in the collective action facilitated by these platforms. These platforms enable information exchange, foster the co-construction of progress trajectories and impact pathways, and promote mutually beneficial interactions between the research sector and change agents.

The composition and scope of these platforms are naturally linked to the type of value chain, but it is essential that producers play a central role as they are at the core of decision-making and directly impacted by transition costs. Platforms in export-oriented sectors must include downstream actors (processors, marketers, and retailers), particularly for export value chains. Platforms for local supply chains can be organized at the territorial level, by sector, or across sectors.

We have identified six key steps for platform operations that form a "conceptual framework" to guide ongoing work within Pretag and the launch of new collective actions. These key steps include:

- Preparing for platform launch by pre-identifying change agents and compiling lessons learned on pesticide reduction,
- Convening an initial panel of stakeholders to share knowledge on pesticide reduction and identify the constraints faced by different actors,
- Co-constructing a shared vision for the transition and defining an impact pathway toward reducing pesticide use with the stakeholder panel,
- Co-developing an action plan with the most motivated stakeholders, based on a "workable scope" for the transition,
- Establishing pilot sites to test technical alternatives for reduction and to evaluate market valorization hypotheses related to the transition process,
- Facilitating the platform throughout its establishment and development phases.

In two years, we were only able to partially implement the platforms across the five sectors, but our feedback highlights the following points:

- The significant time required for stakeholders to adopt the approach and for all parties to understand and acknowledge the diversity of constraints faced by different actors,
- The critical transition between step 3 and step 4, with step 4 representing strong and operational stakeholder commitment to the pesticide reduction process,
- The flexibility needed to adapt the six phases to sector-specific dynamics, existing pesticide reduction efforts, and stakeholder responsiveness,
- Beyond the technical and partnership dimensions of the transition, the key importance of identifying transition costs and ensuring their affordability,

- The crucial role of the research sector in supporting and driving the emergence and sustained functioning of the platforms.

The next steps for WP4 will prioritize the development of indicators to assess the costs of innovation and multi-criteria indicators to assess trade-offs between environmental, social and economic performance in transitions. They will also focus on strengthening the links between private sector actions within these platforms and public policy initiatives supporting transitions. Finally, they will include reflections on scaling up transition efforts based on the action plans developed with stakeholders.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, les initiatives privées, comme les cahiers des charges des distributeurs en fruits, ou des certifications type Rainforest Alliance ou Fairtrade, sont des moteurs puissants du changement. La multiplicité de ces démarches et la place qu'occupe l'utilisation des pesticides dans celles-ci, montrent bien qu'il existe une vraie préoccupation des filières sur ce thème. Néanmoins, certaines expériences de cahiers des charges privés n'ont pas été de francs succès car ils étaient essentiellement imposés par la distribution. Ils ne prenaient pas en compte les contraintes, les particularités techniques et organisationnelles des acteurs amont de la filière.

Dans le cadre de l'initiative Pretag, nous avons émis l'hypothèse qu'une démarche collective matérialisée par une plateforme multi-acteurs, représentant la diversité des acteurs d'une filière, doit permettre d'identifier et contribuer à lever les verrous de différentes natures qui s'opposent ou freinent la réduction de l'usage des pesticides chimiques. Favoriser ces démarches collectives nous semble d'autant plus important que les politiques publiques de nombreux pays du Sud peinent à voir le jour ou disposent de très peu de moyens pour leur mise en œuvre. L'action collective développée dans les plateformes doit également permettre aux acteurs des filières d'être force de proposition et d'anticiper les changements plus que de les subir.

Lorsque des objectifs de réduction des pesticides sont affichés, ils concernent et contraignent principalement le secteur production, du point de vue des innovations techniques à mettre en œuvre et de la prise de risques financiers. Il apparaît dès lors primordial que les producteurs soient très bien représentés dans ces plateformes. Au-delà des producteurs, ces plateformes doivent associer d'autres acteurs directs de la filière (exportateurs, importateurs, distributeurs) et également un ensemble de parties prenantes : décideurs publics, services d'appui et de conseil, ONG, certificateurs et secteur de la recherche.

Les principales fonctions que nous souhaitons étudier dans le cadre de Pretag concernaient :

- l'identification de la place de la réduction des pesticides dans la stratégie des acteurs de la filière,
- le recensement des démarches existantes dans le domaine de la réduction des pesticides dans la filière concernée,
- l'identification des attentes et contraintes des différents acteurs en termes de démarche de réduction des pesticides,
- la définition d'une vision commune inter-acteurs de réduction de l'usage des pesticides (qui pouvait être formulée collectivement par la diversité des acteurs de la plateforme).

Et en corolaire de ces fonctions nous souhaitons également contribuer à répondre dans le cadre de Pretag aux questions suivantes :

- Comment ces plateformes multi-acteurs peuvent-elles voir le jour ?
- Quelles sont les étapes importantes de leur fonctionnement et de leur accompagnement ?
- Quelles spécificités de la filière (marchés de destination par exemple) influencent ce fonctionnement et au contraire quelle généricité peut être trouvée ?

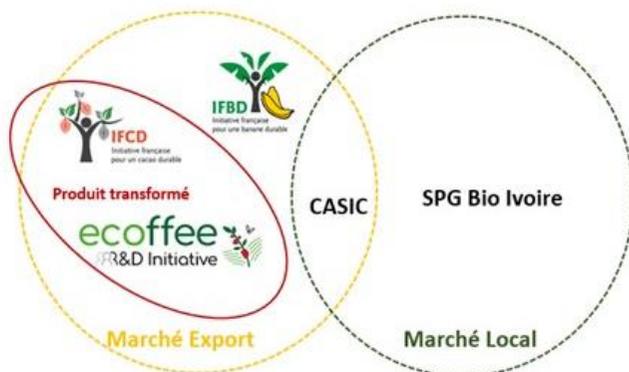
Sur le plan méthodologique, cette étude s'est appuyée sur le retour d'expériences des chercheuses et chercheurs du Cirad, spécialistes des différentes filières, ainsi que sur la démarche ImpresS ex ante (co-construction d'une théorie du changement). Elle a également permis de caractériser le fonctionnement des cinq consortia pour la réduction de l'usage des pesticides. Vous trouverez dans le graphique suivant une description synthétique de ces derniers.

Figure 1 : Présentation des consortia étudiés dans Pretag (IFCD, IFBD, Ecoffee, CASIC, SPG Bio Ivoire) et des objectifs environnementaux, sociaux et économiques qu'ils affichent



CARACTÉRISATION DES CONSORTIA ETUDIÉS DANS PRETAG

Les différents consortia étudiés



Les objectifs affichés par ces consortia

	IFCD	IFBD	ecoffee	CASIC	SPG Bio Ivoire
Réduction des pesticides de synthèse			☞	☞	☞
Durabilité environnementale des systèmes de production		☞		☞	
Lutte contre la déforestation et préservation des massifs forestiers et des zones à forte valeur environnementale	☞				
Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants	☞				☞
Respect des droits humains et des droits du travail			☞		☞
Répartition de la valeur et responsabilité partagée dans la filière			☞		
Amélioration du revenu des producteurs et de leur famille pour qu'ils puissent atteindre un revenu décent	☞		☞		

1. Les étapes clés du fonctionnement des plateformes multi-acteurs identifiées dans le cadre de Pretag

Les étapes du cycle de développement des plateformes multi-acteurs pour la réduction de l'usage des pesticides identifiées dans le cadre de l'initiative Pretag sont résumées dans la figure suivante.

Figure 2 : Essai de caractérisation du fonctionnement de plateformes multi-acteurs pour la réduction de l'usage des pesticides



Le périmètre et le fonctionnement de chaque plateforme sera spécifique à chaque filière et contexte. Nous avons notamment observé que :

- La nature des filières influence le type de plateforme, dans les filières export, l'aval de la filière (transformateur, distributeur, metteur en marché, ...) est plus représenté, dans le cas des filières locales, les acteurs des territoires (organisations de producteurs.trices; services déconcentrés de l'Etat; collectivités territoriales; etc.) occupent une place importante et la réflexion est d'ailleurs tirée dans ces filières locales par des "approches territoires" et "inter-filières" ou "paniers (territoriaux) de biens et de services" plutôt que par des approches filières strictes ;
- Plutôt que de créer une nouvelle plateforme spécialement dédiée à la réduction des pesticides, s'appuyer sur des plateformes existantes travaillant dans le champ de la durabilité peut permettre de gagner en temps et en efficacité ;
- L'accompagnement/ la facilitation des processus participatifs / l'animation de la réflexion au sein de la plateforme est un point clef de sa réussite ; dans ce contexte, la recherche est souvent amenée à jouer un rôle important compte tenu de sa "neutralité", de sa crédibilité scientifique, de sa capacité à dialoguer avec différents types d'acteurs ;

- L'importance de la place accordée dans les plateformes aux producteurs, en particulier des producteurs les plus vulnérables, est essentielle : si cette place est mal ou pas assez reconnue, ils peuvent en effet se voir imposer par l'aval de la filière des trajectoires de réduction incompatibles avec leurs cadres de contraintes, notamment celles de nature économique ;
- Dans le cadre de Pretag, nous avons pu explorer les étapes 1 à 3 décrites dans la figure 1 et commencer à aborder les étapes 4 à 6 pour certaines filières ; le retour d'expérience que nous avons de ce fonctionnement montre que, compte tenu de la diversité des acteurs des plateformes, il faut accepter un temps de prise de décision et de mise en œuvre de ces décisions collectives souvent long; cela est nécessaire si l'on vise une appropriation par la diversité des acteurs de la démarche, des résultats de recherche de façon à, in fine, pouvoir construire des trajectoires de progrès réellement soutenus par la plateforme;
- La mise en œuvre de la plateforme n'est pas forcément un processus linéaire passant progressivement des étapes 1 à 5, des allers retours entre étapes sont possibles (la plateforme ECOFFEE illustrera dans la suite du document cette remarque).

2. Identifier la place de la réduction des pesticides dans les défis globaux auxquels fait face la filière

Au-delà des spécificités propres à chaque filière, nous avons constaté que la réduction des pesticides n'apparaissait souvent pas parmi les priorités des acteurs qui mettaient plutôt en avant les priorités de viabilité économique de leur activité et les objectifs d'augmentation de production. Ce constat semble très présent dans la cadre d'agricultures du Sud en voie d'intensification, notamment dans un contexte d'augmentation démographique. Les préoccupations santé (des producteurs et ouvriers agricoles, des riverains des exploitations, des consommateurs, des politiques publiques) sont-elles de plus en plus présentes. Cette préoccupation santé sera probablement déterminante à prendre en compte par la recherche et les acteurs des transitions pour construire une stratégie de réduction de l'usage des pesticides.

Les 5 filières étudiées dans le cadre de l'initiative Pretag sont très diverses : filière de monoculture export comme la banane, filières de produits transformés pour le café et le cacao, filières locales comme celle du riz au Cambodge et filière ancrée dans un territoire pour la filière maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire. Les enjeux environnementaux associés à ces filières sont donc eux aussi très divers. Ceci conduit à une prise en compte différente des objectifs de réduction de pesticides. Dans notre étude, l'objectif central de réduction des pesticides a été affiché par la filière café dans le cadre de l'initiative ECOFFEE. Pour les autres filières, la problématique de réduction des pesticides est bien présente mais incluse et affichée dans des objectifs plus larges de durabilité ou de transition agroécologique.

La directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), tout comme les clauses miroirs de la stratégie "farm to fork" du Green Deal européen, vont conduire les filières à s'intéresser à la réduction de l'utilisation des pesticides. Avec le Green Deal européen, et notamment au travers de sa stratégie Farm to Fork et des clauses miroirs, l'Europe envisage désormais imposer sa réglementation à l'ensemble des produits des pays tiers qui entreront sur le territoire européen : cela augure d'un très important impact sur les zones de production de commodités comme la banane, le café, le cacao. A plus court terme, la CSRD et ses indicateurs ESG (performances Environnementale, Sociale et de Gouvernance), vont inciter les plus grosses entreprises importatrices à examiner les pratiques environnementales en plantation de leurs fournisseurs. La nouvelle réglementation européenne en matière de devoir de vigilance a également déclenché une prise de conscience de passage à l'action de la part des filières.

Les enjeux sociaux apparaissent également dans les filières d'exportation comme indissociables des enjeux de durabilité environnementale : lutte contre le travail forcé et le travail des enfants comme pour le cacao, la défense des droits humains dans les productions de banane, le revenu décent pour ces deux filières. La filière café met elle aussi comme corolaire à ses objectifs de réduction des pesticides, la durabilité économique.

Place de la réduction des pesticides dans les objectifs de durabilité de la filière banane

La filière banane est un bon exemple de la nécessité d'organiser la réduction de l'usage des pesticides autour d'une plateforme multi-acteurs. Plusieurs grandes catégories régissent les moteurs du changement de cette filière depuis quelques années (Loeillet et al – Fruitrop n°295) :

- La réglementation passée et à venir : des décisions réglementaires sont parfois le seul moyen pour un changement radical dans l'utilisation des pesticides. La politique européenne et la révision régulière des Limites Maximales de Résidus (LMR) des différentes molécules autorisées ou, bien sûr, l'interdiction d'utilisation d'un certain nombre de matières actives, en est un très bon exemple. L'effet sur la banane, qui comporte des productions européennes est très parlant : entre 2006 et 2021, il y a eu une diminution de 70 % d'utilisation des pesticides aux Antilles, cette réduction est à la fois le fruit d'une démarche volontaire du secteur de la production soutenue par la recherche mais également le résultat des décisions réglementaires prises au niveau des politiques publiques nationales et européennes.
- Les certifications privées, et notamment les cahiers des charges de la grande distribution française : Les consommateurs et la société civile dans son ensemble, ou « soft law », ont un pouvoir de changement important. De façon directe, le secteur de la distribution annonce par exemple des engagements de réduction de pesticides concernant l'utilisation des pesticides qui se répercutent au niveau des producteurs. De façon indirecte la demande des consommateurs, relayée par les distributeurs, conduit à des incitations à la baisse d'utilisation de pesticides par les producteurs, voir dans certains cas à la suppression de certains types de pesticides (insecticides par exemple) dans le cahier des charges fixé par les distributeurs vis à vis de leurs fournisseurs. Les organismes certificateurs des labels environnementaux, eux aussi à l'écoute de la société civile, souvent issus d'ONG militantes, agissent sur la production en modifiant leurs cahiers des charges. Ces modifications se font quelques fois en étroite relation avec la recherche, mais pas toujours, ce qui peut aussi donner lieu à des impasses techniques, les objectifs étant fixés sans solutions techniques suffisamment matures. Dans ce contexte, les producteurs ne sont pas toujours à la manœuvre, car la transition implique de nombreux changements dans leurs systèmes de culture : connaissances, savoir-faire, coût, main d'œuvre formée, nouveaux équipements, nouveaux produits... Ils sont donc plutôt suiveurs de l'aval de la filière car la valeur ajoutée issue d'un nouveau système de culture agroécologique est absente ou insuffisante. Cette observation conduit à un constat fort que nous avons pu faire dans le cadre de Pretag : sans évaluation des coûts financiers de la transition, sans solvabilisation et partage de ces coûts par les acteurs de la filière et par les consommateurs, la réduction de l'usage des pesticides apparaît comme très complexe voire impossible à mettre en œuvre même si des solutions techniques existent. Cette constatation est d'autant plus forte dans le cas de la banane qui reste un produit d'appel de la grande distribution avec des prix bas.
- Les impasses techniques, par exemple l'absence de solution face à des maladies émergentes (cas de la maladie fongique TR4 en banane, contre laquelle il n'existe actuellement pas de solution de traitement), nécessite un changement de paradigme dans la conception du système de culture pour contourner cette impasse. Dans le cas de la TR4, seul un changement variétal dans le système monovariétal actuel qu'est la banane, pourra permettre de continuer à produire de la banane dans les zones atteintes. Enfin, des problématiques sociales, comme le désintérêt de la main d'œuvre pour les activités agricoles conduisent également à des changements dans la production et son organisation.

Il apparaît donc qu'une grande diversité de parties prenantes influence le changement au sein de la filière banane ce qui est également vrai pour les autres filières d'exportation.

C'est dans ce contexte que l'Initiative Française pour une Banane durable (IFBD) a vu le jour et a été appuyée par les chercheurs et chercheuses participants à Pretag. Ce consortium, regroupe des représentants de tous les maillons de la filière (producteurs, importateurs, mûrisseurs, distributeurs), mais aussi des certificateurs, des ONG, des représentants de l'Etat et la recherche qui joue le rôle de tiers de confiance en coordonnant l'initiative. Les pesticides font bien partie des grands enjeux retenus par l'IFBD mais s'insère dans un ensemble d'objectifs plus vaste concernant la durabilité : répartition de la valeur et responsabilité partagée, durabilité environnementale (au sein de laquelle la réduction des pesticides tient une part importante) et les droits humains.

Place de la réduction des pesticides dans les objectifs de durabilité de la filière maraichage en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire les légumes feuilles et fruits sont produits pour l'alimentation des populations locales dans le cadre d'un marché informel. La demande étant plus forte que l'offre une partie est importée de la sous-région en particulier les oignons et les tomates. Cette production maraichère est assurée par des petits producteurs qui conduisent leurs cultures de façon conventionnelle sur des petites superficies généralement en monoculture, avec une très faible diversité variétale et une utilisation excessive d'intrants chimique, tant pour les fertilisants que pour les pesticides et cela d'autant plus que la parcelle cultivée est petite. L'absence de structuration de la filière maraichère, de formation des producteurs et de contrôle des pratiques et des produits rend utopique la réduction totale et immédiate de l'usage des intrants chimiques et des pesticides en particulier en raison de critères d'achat des consommateurs pour les fruits et légumes sur les marchés basés sur la couleur et l'aspect général plutôt que sur la qualité nutritionnelle et sanitaire. Une partie des ménages aisés d'Abidjan seraient prêts à acheter un peu plus cher des légumes locaux si la qualité était garantie. L'absence de traçabilité des produits agricoles et d'analyse de la qualité des produits sur les marchés locaux ne permet cependant pas de sensibiliser les populations essentiellement urbaines, aux risques auxquels elles sont exposées en matière de contaminations chimiques (résidus de pesticides) ou biologiques (bactéries pathogènes humaines) encore moins de l'impact des mauvaises pratiques phytosanitaires sur la santé humaine et sur tous les compartiments de l'environnement en général. Pour autant, l'augmentation du prix des intrants chimiques, en particulier de l'engrais, et le souci des producteurs de préserver leur santé, ont contribué à encourager le recours aux intrants biologiques fabriqués localement en particulier les produits compostés mais aussi les biopesticides à base de plantes. Ce secteur est d'ailleurs en pleine expansion en raison de la demande qui touche toutes les filières agricoles. En plus de cela, la grande majorité des techniques agroécologiques (biofertilisants, biostimulants, biopesticides) sont basées sur des produits locaux (produits résiduaire organiques, plantes pesticides, microorganismes), des espèces et des variétés diversifiées, des techniques agricoles simples (rotations, associations, paillage) des plantes de service (couverture, agroforesterie, hôtes d'insectes utiles), des associations mais aussi la mutualisation de toutes ces activités nouvelles qui reposent sur des associations et des coopératives. En effet les activités agroécologiques sont sources d'emploi et de technicités déjà présentes y compris l'identification et production de micro-organismes. Cependant, même si les résultats sont satisfaisants en termes de production diversifiée et durable, de réduction des risques et de qualité de la production, le développement de ces techniques agroécologiques nécessite de la main d'œuvre, de la connaissance, de la formation, du petit matériel et des savoir faire donc une capacité d'investissement qui reste difficilement accessible aux petits producteurs du fait de l'insécurité foncière et de l'absence d'organisation. D'où la nécessité de développer en Côte d'Ivoire une norme locale de certification de la qualité que sont les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) basés sur des circuits courts, ancrés dans les territoires, associant producteurs et consommateurs impliqués ensemble dans la rédaction commune d'une charte de production et un contrôle simultané des systèmes de production. La certification locale des produits alimentaire permettrait à prix égal de favoriser la vente des produits de meilleure qualité et de pratiquer des prix de vente comparables à ceux des produits conventionnels mais plus rémunérateurs pour les producteurs en raison de la réduction des intermédiaires et d'une réduction des pertes pendant le transport et le stockage. En parallèle la co-construction de 4 plateformes multi-acteurs (PFMA) ancrées sur les territoires (www.projet-marigo.org) et aujourd'hui reconnues par les institutions locales devrait contribuer à :

1) mieux structurer les filières locales des fruits et légumes, 2) partager les diagnostics et identifier des solutions adaptées aux acteurs, 3) sensibiliser les pouvoirs publics pour mettre en place des solutions techniques et organisationnelles adaptées qui permettent de mieux répondre à la demande, 4) sécuriser le foncier destiné à l'alimentation des populations urbaines et leur accès à l'eau potable, 5) améliorer et faciliter le stockage, le conditionnement, le transport et la mise en marché, 6) encourager la transformation des produits frais.

En ce qui concerne la question plus spécifique de la réduction des pesticides chimiques, le ministère de l'agriculture de Côte d'Ivoire (MEMINADER) a déjà pris la mesure de l'importance de développer la production de produits vivrier en quantité et en qualité. En novembre 2017 un cadre d'intervention des investissements a été adopté. Il s'agit du Programme National d'Investissement Agricole, deuxième Génération, 2018-2025 qui s'inscrit dans une perspective d'agriculture durable, compétitive et respectueuse de l'environnement et où l'agroécologie s'impose comme une approche essentielle pour préserver divers équilibres écologiques, en développant des systèmes de transition agroécologique. Dans cette logique, la Côte d'Ivoire se distingue en tant que pays membre de la CEDEAO participant au Projet d'Appui à la Transition Agroécologique, financé par l'Agence Française de Développement et mis en œuvre par la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). Le Programme Agroécologie (PAE) a pour objectif d'améliorer les performances des exploitations agricoles familiales et d'accroître les revenus des populations d'Afrique de l'Ouest. Ce programme renforce leur résilience face aux changements climatiques, en favorisant des processus de préservation et de restauration des écosystèmes cultivés et naturels, tout en veillant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'un des défis actuels de l'agriculture ivoirienne est donc d'assurer durablement la sécurité alimentaire, de maintenir des niveaux d'exportation soutenus sur le long terme pour une croissance économique durable tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et futures. L'une des solutions les plus prometteuses pour relever ce double défi est la pratique de l'agriculture écologique ou l'agroécologie. Pour y répondre les institutions nationales impliquées dans le projet MARIGO souhaitent poursuivre les activités de recherche conduites en partenariat avec le Cirad en particulier par la poursuite des actions de recherche/développement sur la production et la caractérisation de biointrants tout en s'interrogeant sur leur qualité, leur performance et leur place dans des systèmes de cultures agroécologiques qui pour certains d'entre eux ont déjà fait l'objet d'idéotypes co-construits par les acteurs des territoires à travers les PFMA et les agronomes du consortium destinés à produire tout au long de l'année dans des périmètres périurbains sécurisés, un grande diversité de légumes sûres et sains.

Place de la réduction des pesticides dans les objectifs de durabilité de la filière riz au Cambodge

Au Cambodge, la production rizicole a plusieurs fois été reconnue pour sa qualité avec la variété Phka Rumdoul, primée pour ses qualités gustatives comme le meilleur riz du monde en 2022 à la conférence mondiale du riz en Thaïlande. Cette variété de riz parfumé de cycle long est pourtant de moins en moins cultivée pour laisser place à des variétés à cycle court permettant de multiplier le nombre de cycles dans l'année et d'augmenter la rentabilité économique. La multiplication des cycles entraîne cependant une augmentation des besoins en fertilisation minérale et l'utilisation des pesticides, en particulier les herbicides en début de cycle à cause du semis à la volée, mais aussi des fongicides et des insecticides en cours de culture. Plusieurs filières de qualité sont présentes : le riz certifié bio, riz SRP (Sustainable Rice Platform) et riz RegenAgri. Ces différentes filières nécessitent un contrôle de l'usage des pesticides mais seule la filière bio a des critères très clairs en la matière. Les compagnies exportatrices de riz rencontrent néanmoins de plus en plus de problèmes pour faire face aux critères européens sur les résidus de pesticides et sont très demandeuses d'actions collectives pour contrôler leur usage en riziculture.

Au niveau national, le Cambodge s'engage pour la transition agroécologique, notamment à travers l'implication de CASIC (Consortium interministériel cambodgien sur l'agriculture durable) dans la coalition agroecology depuis 2021 (<https://www.casiccambodia.net/post/casic-represents-cambodia-in-the-agroecology-coalition>) pour une transformation des systèmes alimentaires. Le riz en est un des éléments importants.

3. Identifier les acteurs du changement

Le changement ou “innovation” est compris ici comme un processus complexe, interactif, parfois tourbillonnaire et imprévisible, influencé par son environnement. Il comporte des phases d'accélération, de ralentissement et de crise, et implique de nombreux allers-retours entre actions de recherche et actions entreprises par les partenaires des chercheurs, jusqu'à parvenir à la mise en œuvre des innovations par les acteurs des filières.

Les acteurs qui de façon directe ou indirecte portent ou interviennent dans le processus d'innovation pour la réduction des pesticides sont :

- les acteurs agricoles : les agriculteurs / les organisations agricoles,
- les fournisseurs d'intrants,
- les organismes (publics et privés) de formation et conseil en agriculture (dont les spécialisés “filière”),
- le système national et régional de recherche agricole,
- les agences de crédit, les agences foncières, ...
- les acteurs de l'aval de la filière : exportateurs, transformateurs et entreprises agro-alimentaires;
- les metteurs en marché et distributeurs,
- les consommateurs,
- les collectivités territoriales,
- ...

Dans le cadre de Pretag, nous avons identifié pour les filières étudiées :

- les acteurs “majeurs” au centre de la volonté de changement et qui portent une ambition de transformation de la situation actuelle ainsi qu'un diagnostic des problèmes rencontrés dans la filière,
- les acteurs “impactés” qui seront affectés positivement par la réduction des pesticides (conditions de travail, santé, environnement) mais également négativement (les vendeurs de pesticides de synthèse par exemple),
- les acteurs “influent” : qui sont en mesure de réguler, de fixer les règles, d'influer sur les décisions (publiques comme privées).

Nous considérons dans le cadre de la démarche ImpresS ex ante que nous avons mobilisée pour cette étude, qu'un même acteur peut être à la fois majeur et impacté (par exemple un chercheur proactif en agroécologie, qui transforme sa façon de faire de la recherche du fait même de la mise en œuvre du projet en partenariat).

Pour Pretag, nous avons procédé de la façon suivante :

- identifier les acteurs majeurs en partant d'une interrogation sur les partenaires de la recherche, par exemple, avec qui le Cirad travaille-t-il sur la thématique de réduction des pesticides ? depuis quand ? dans quelles régions ? sur quels systèmes de production ?
- identifier les acteurs impactés, en particulier ceux qui sont dans la chaîne de valeur considérée et en élargissant aux acteurs impactés au niveau du territoire dans lequel s'insère la filière (collectivités territoriales, associations locales, etc.),
- identifier les acteurs influents : services de l'Etat créant et régulant les normes, les taxes, incitations fiscales, etc. ; services privés de recherche-développement liés aux grandes entreprises structurant la chaîne de valeur amont et/ou aval ; ONGs et autres organisations de la société civile mettant à l'agenda des revendications liées à la santé (comme l'importance de réguler les applications de pesticides).

Dans le cadre des ateliers organisés dans Pretag, notre premier travail a consisté à identifier puis réunir cette diversité d'acteurs pour échanger sur les enjeux de la filière et la place de la réduction des pesticides dans ces enjeux. Nous n'avons pas à ce stade inclus les consommateurs (associations de consommateurs) dans les plateformes. Nous avons pensé que compte tenu de la durée courte de l'initiative Pretag (2 ans) il était plus réaliste de concentrer d'abord nos efforts sur les acteurs directs et indirects des filières. A moyen terme il est possible qu'inclure les associations de consommateurs sera une façon de renforcer les travaux de plateformes. Les plateformes multi-acteurs sur lesquelles nous travaillons se rapprocheraient alors du concept de living lab.

Les acteurs du changement de la réduction des pesticides dans la filière cacao de Côte d'Ivoire

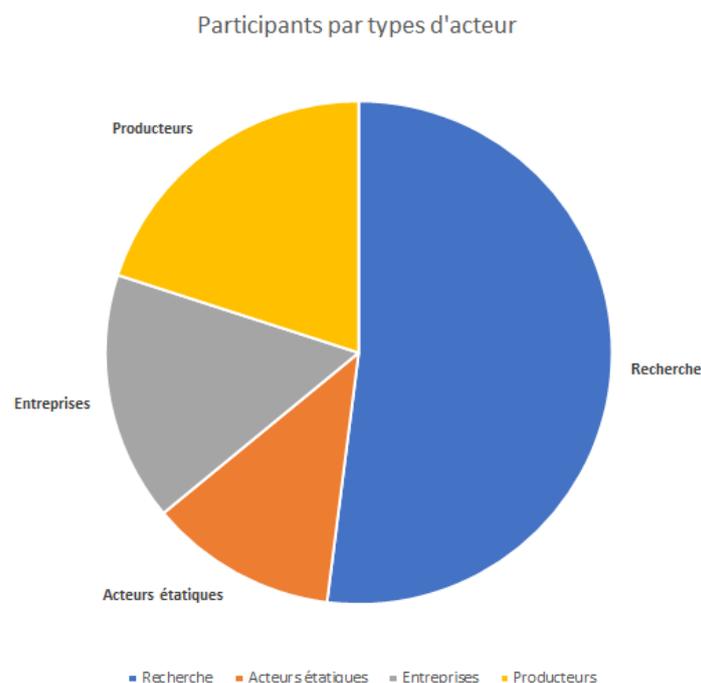
C'est l'Initiative française pour un Cacao Durable (IFCD) qui au départ a été pressentie comme plateforme multi-acteurs pouvant être intéressée par la réflexion de Pretag. Cependant, lors de la réflexion sur la constitution et l'accompagnement d'une plateforme multi-acteurs pour la réduction de l'utilisation des pesticides dans la filière cacao, nous avons trouvé important de démarrer l'étude en centrant d'abord la réflexion sur l'amont de la filière et les petits producteurs. Nous avons organisé, avec l'appui du Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD/Wascal) de l'Université Félix Houphouët Boigny (UFHB) un atelier en Côte d'Ivoire, afin de rassembler des représentants des différents acteurs de la filière, depuis le producteur jusqu'à l'importateur européen, en passant par les services de l'Etat travaillant sur cette filière.

L'objectif principal de l'atelier était de permettre aux différents acteurs de la filière cacao de s'exprimer sur leurs attentes et leurs motivations à agir sur l'enjeu de la réduction de l'usage des pesticides et de réfléchir à une vision commune du futur et une trajectoire de changement plausible autour de la réduction des pesticides. Cet atelier devait également permettre l'émergence d'une volonté de travailler par la suite sur cette vision commune, notamment par la création d'une plateforme multi-acteurs. Dans ce contexte, nous avons contacté un certain nombre de représentants d'institutions de recherche, des universités, des ministères, de la société civile et du secteur privé dont la participation nous permettrait d'atteindre à cet objectif.

Ainsi, une trentaine de personnes ont participé à l'atelier :

- des producteurs de cacao et un responsable de coopérative, la Société Coopérative Agricole Lablegou d'Okromodou (SOCOOPALAO-COOP-CA) ;
- des chercheurs du CIRAD et du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ;
- des enseignants-chercheurs des universités Félix Houphouët Boigny (UFHB), Nangui Abrogoua (UNA) et Péléforo Gon Coulibaly (UPGC), et du Centre d'Excellence Africain sur le Changement Climatique, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBA-Wascal) ;
- des représentants des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire (MESRSCI), de l'Agriculture et du Développement Rural (MEMINADER) et de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTA) ;
- des représentants des organismes étatiques de développement agricole, l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), et de gestion de la filière Cacao en Côte d'Ivoire, le Conseil Café Cacao (CCC) ;
- des représentants des exportateurs de cacao, avec les entreprises Nestlé et Cargill ;
- des représentants des ONGs, telles que Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) et Nitidae ;
- des représentants de l'industrie phytopharmaceutique, avec des responsables des associations des entreprises du secteur en Côte d'Ivoire : CropLife et Association des Entreprises Nationales Phytosanitaires de Côte d'Ivoire (AMEPHCI) ;
- un représentant du secteur de l'apiculture, avec le Bon Miel de CI.

Figure 2 : Typologie de participants à l'atelier Pretag cacao d'Abidjan et répartition selon le nombre de participants)



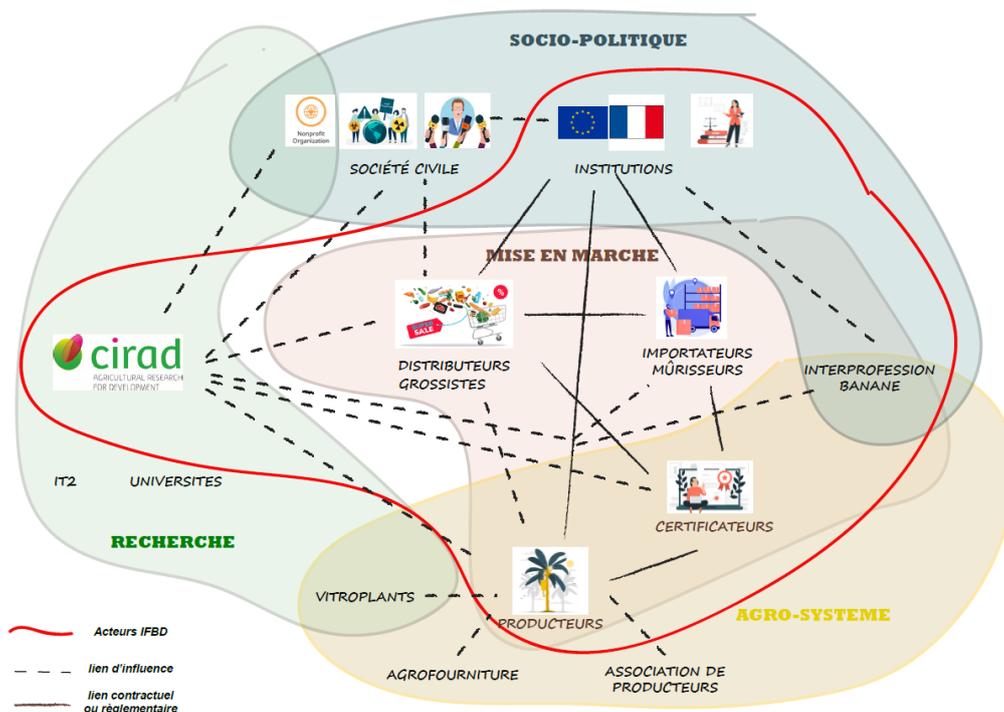
Les acteurs du changement de la réduction des pesticides dans la filière banane dessert

Lors de la création de l'IFBD (Initiative française pour une banane durable), la volonté était d'embarquer l'ensemble des acteurs directement impliqués dans la filière commercialisant des bananes en France. En réunissant cet ensemble d'acteurs, c'est un objectif d'impact qui était visé. Des initiatives précédentes réunissant par exemple la recherche et un acteur de la production avaient en effet montré leurs limites : même si des innovations techniques et organisationnelles pouvaient être mises en place dans le cadre de ces initiatives, elle se heurtaient finalement au niveau du marché à des distorsions de concurrence, les bananes produites avec moins de pesticides se retrouvant en volume limité et au même prix que des bananes produites de façon conventionnelle. Nous avons donc émis l'hypothèse que travailler à l'émergence d'une plateforme réunissant tous les acteurs responsables de totalité des volumes commercialisés en France autour d'un objectif commun pouvait favoriser un changement effectif de pratiques sur des volumes de production conséquents.

Au-delà des acteurs directs de la filière (producteur, mûrisseurs, metteurs en marché, ...), nous avons souhaité associer à cette plateforme d'autres acteurs influençant la filière : ONG, Institutionnels, certificateurs et bien sûr le secteur de la recherche. Les 5 grands collèges constituant l'IFBD sont donc :

- Le collège amont : la production de banane est française est bien présente par ses représentants au sein de l'IFBD. Mais les autres zones de production sont également représentées que ce soit par la présence d'importateurs qui sont également producteurs, mais aussi par le syndicat représentant les producteurs africains. Les autres participant à ce collège sont les importateurs,
- Le collège distribution primaire : il rassemble à la fois les mûrisseurs, qui sont les premiers metteurs en marché, au sens règlementaire, de la banane jaune, mais aussi les grossistes,
- Le collège distribution finale, qui rassemble les distributeurs et les détaillants. Presque toutes les enseignes sont présentes à titre individuel, en plus de leur représentant FCD,
- Le collège ONG et certificateurs,
- Le collège institutionnel et recherche.

Figure 4 : Cartographie des acteurs banane et place des acteurs de la plateforme IFBD



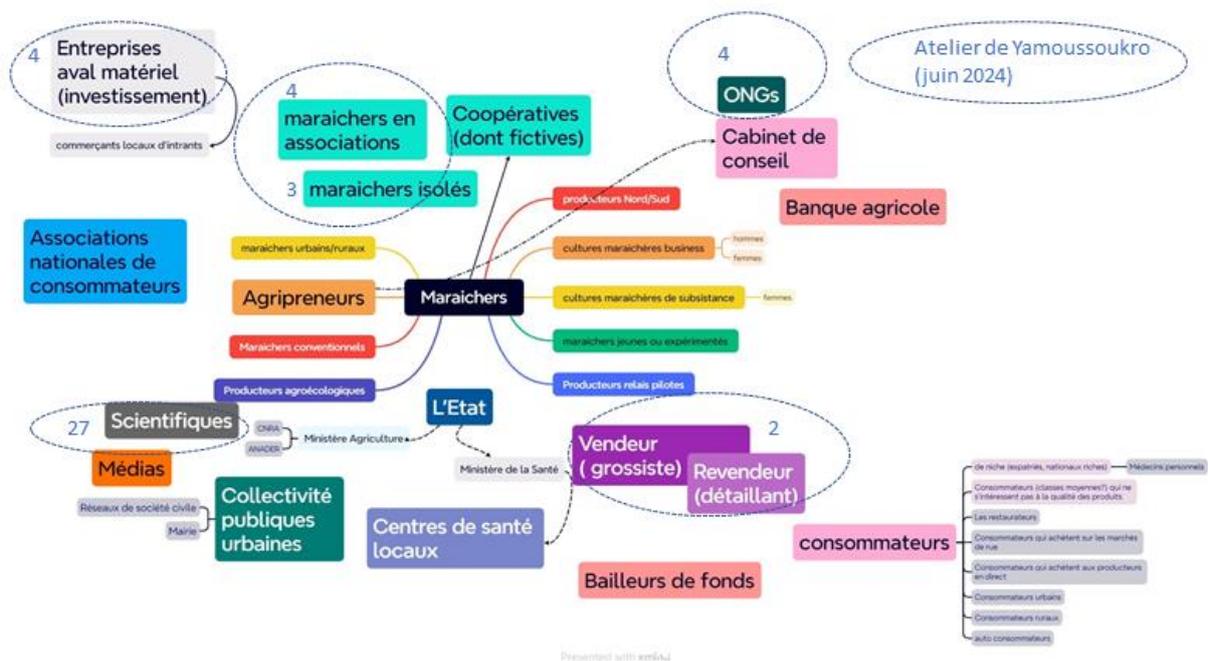
La particularité de la filière banane est qu'elle dispose d'une interprofession reconnue au niveau européen. Cette interprofession, l'AIB, est donc l'un des membres pilotant le projet avec les différents animateurs. C'est le CIRAD, donc la recherche, qui joue le rôle de tiers de confiance et qui a en charge l'animation de l'initiative.

Les différents acteurs participants n'ont pas le même niveau d'avancement en matière de transition agroécologique. Un challenge est donc apparu pour bien faire la distinction entre d'une part des connaissances et savoir-faire de type "bien commun", de l'ordre du précompétitif et d'autre part d'avancées privées individuelles de type "bien privés" (par exemple les cahiers des charges de marque de distributeur qui ont tous des exigences sur la durabilité en plantation, ou contrat de collaboration de recherche déjà en cours). Nous avons défini collectivement ce qui devait être considéré comme un socle commun en prenant l'exemple d'une "première marche d'un escalier" c'est à dire les ambitions communes des contributeurs de l'IFBD en les distinguant d'initiatives individuelles qui se place déjà sur les marches suivantes de l'escalier.

Dans les différents groupes de travail qui ont pu avoir lieu jusqu'à présent, l'ensemble de la filière, que ce soient les acteurs de l'amont (les plus impactés) ou ceux de l'aval (les plus exigeants car sous la pression sociétale), convergeait sur les constats partagés et sur les grandes ambitions que devaient porter l'IFBD. Notre constat actuel est que si une vision commune a pu être construite entre acteurs de nature très différentes et aux intérêts parfois contradictoires, la mise en place des actions est plus difficile, les différents acteurs ayant chacun une interprétation différente de l'urgence et des calendriers de mise en œuvre des actions (pour certains acteurs on a observé un refus de s'engager au-delà de la déclaration d'intention). Il faut donc accepter que la mise en œuvre se fasse sur des temps longs, faire preuve de pédagogie pour réexpliquer certains éléments et continuer à "embarquer" puis conserver tout le monde dans la démarche. Le choix initial a été de décider que toutes les décisions devaient être prises par consensus et que la mise en œuvre des actions devait être possible dans toutes les conditions de production. Sans cela, l'initiative restera une démarche avec de grandes ambitions qui resteront sur le papier et ne seront jamais implémentées sur les terrains.

Les acteurs du changement de la réduction des pesticides dans la filière maraîchage

Figure 5 : Les acteurs du changement dans la filière maraîchage



Les acteurs du changement de la réduction des pesticides dans la filière riz du Cambodge

Les acteurs identifiés pour la filière riz ont été validés au cours du workshop qui s'est tenu le 28 novembre 2024 à Phnom Penh. Ils concernent :

- les agriculteurs ;
- les coopératives agricoles qui gèrent les certifications et font le lien entre les riziers et les agriculteurs ;
- les vendeurs de pesticides (secteur privé), notamment les compagnies d'importation des produits et les distributeurs, qui sont souvent les conseillers de proximité des agriculteurs en matière de gestion des bioagresseurs ;
- les prestataires de services, notamment les pilotes de drones. Leur prestation est souvent peu coûteuse, mais ils ont des exigences qui peuvent aller à l'encontre de toute réflexion environnementale. Ils doivent donc être bien inclus dans le processus ;
- les compagnies exportatrices de riz ainsi que la Fédération Cambodgienne du Riz (CRF), qui regroupe les riziers ;
- les services provinciaux de l'agriculture, qui font un travail de conseiller de terrain mais sont également en charge du contrôle des magasins de pesticides ;
- le Ministère de l'Agriculture, en charge de la régulation des pesticides et de la centralisation des suivis au niveau agricole. Il porte également les ambitions du gouvernement en matière d'agroécologie, ainsi que le Ministère de l'Environnement, qui gère notamment le recyclage des emballages de pesticides ;
- les chercheurs et les ONG.

Figure 6 : Représentation des acteurs de la filière riz au Cambodge

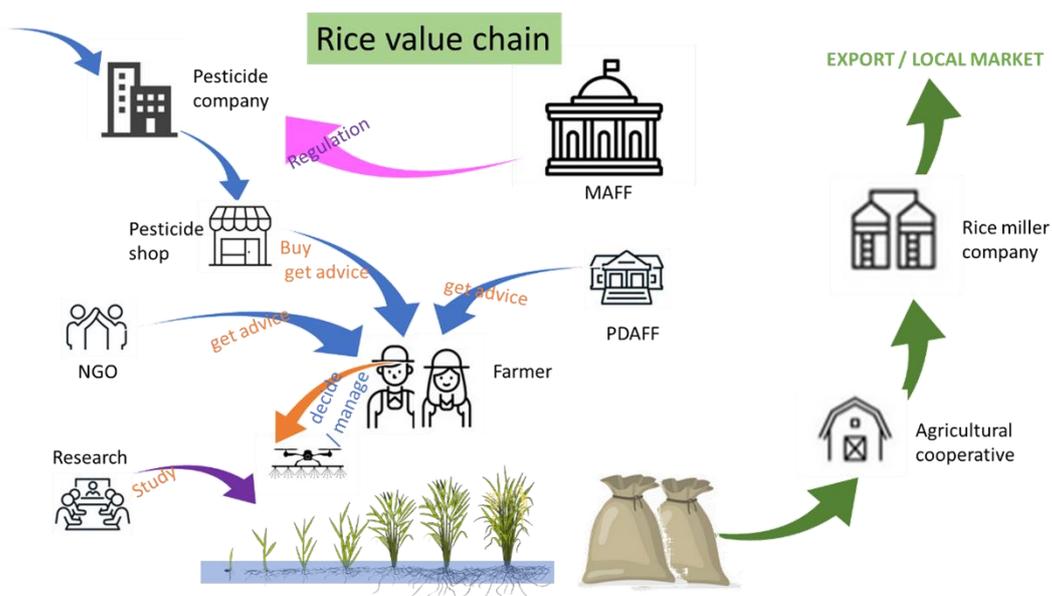


Figure 7 : Atelier Pretag Cambodge Riz : préfiguration de la plateforme multi-acteurs, novembre 2024



4. Identifier et partager un inventaire des ressources disponibles et construire une vision commune et un chemin d'impact global

L'objectif est dans cette étape de construction de la plateforme multi-acteur de réunir un ensemble de ressources et connaissances techniques et d'expériences déjà réalisées ou en cours sur la réduction des pesticides. Ces informations sont souvent dispersées mais indispensables pour établir "une ligne de base" de l'existant et préciser le degré de maturité des solutions proposées. Ces informations permettent de replacer l'enjeu de la réduction des pesticides dans l'agenda de chaque acteur.

La vision commune partagée de la logique d'intervention a pour objectif de relier les impacts visés à long terme (15 ans et au-delà), les changements souhaitables à moyen terme (d'ici 5 à 10 ans) et la production de résultats par les acteurs coréalisateur et co-responsables d'interventions de type projets (à plus court terme, d'ici 3 à 5 ans).

La théorie de changement (qui est sous-jacente au chemin d'impact) explicite (sous forme de texte) les hypothèses concernant les relations de causalité entre les différentes échelles du chemin d'impact. Au-delà du chemin de la vision commune et du chemin d'impact global, nous avons introduit dans le cadre de Pretag la notion de "périmètre d'action" ou "périmètre actionnable" que nous détaillerons dans le paragraphe suivant de ce document. Ce "périmètre actionnable" vise à replacer dans le "chemin d'impact global de long terme" un "plan d'action sur le court et moyen terme" permettant la mise en œuvre opérationnelle de la transition en fonction de l'engagement et des possibilités des acteurs.

Vision commune de la transition et chemin d'impact global construits par les participants de l'atelier Pretag-Cacao réalisé en mai 2024 en Côte d'Ivoire

En début d'atelier, un état des lieux de la question de l'utilisation des pesticides dans la filière cacao en Côte d'Ivoire a été partagé, grâce à des contributions concernant l'utilisation des pesticides dans cette filière, les bioagresseurs du cacao et les méthodes de gestion, les avancées et contraintes liées au développement des bio-intrants, y compris leur homologation par les autorités ivoiriennes. Ensuite, d'autres contributions des participants sont venues broser un tableau de l'écosystème entourant cette problématique : des initiatives du CNRA (sur la réduction des pesticides dans la filière cacao), du Ministère de l'Agriculture (sur le programme Pesticides obsolètes), du CIRAD (projet CACAO4FUTURE) et des ONG NITIDAE et AVSF (sur l'accompagnement aux producteurs de cacao vers des pratiques durables).

En tenant compte de ces éléments, une vision du futur a été construite collectivement, en partant dans un premier temps de la vision de chaque groupe d'acteurs : acteurs étatiques, acteurs de recherche, producteurs, ONG, entreprises phytosanitaires, entreprises de transformation- exportation. Les groupes d'acteurs ont été interrogés sur les impacts à long terme espérés sur le plan sociétal et au niveau de la filière du cacao, d'une intervention collective sur la réduction des pesticides dans la filière cacao. Puis à partir des éléments ressortis, une vision commune du futur a été formulée, comme suit :

“En 2040, la Côte d'Ivoire rayonnera grâce à son cacao « vert » et de qualité.

La réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse dans la culture de cacao, dans l'optique de préserver la santé humaine (du planteur au consommateur) et l'environnement, sera possible grâce au développement de méthodes de lutte intégrée (variétés résistantes, itinéraires techniques adaptés et régionalisés, développement de pesticides à action plus ciblés et moins toxiques, développement de biopesticides). Les techniques de restauration des sols et du couvert végétal seront encouragées, la biodiversité dans les cacaoyères sera préservée.

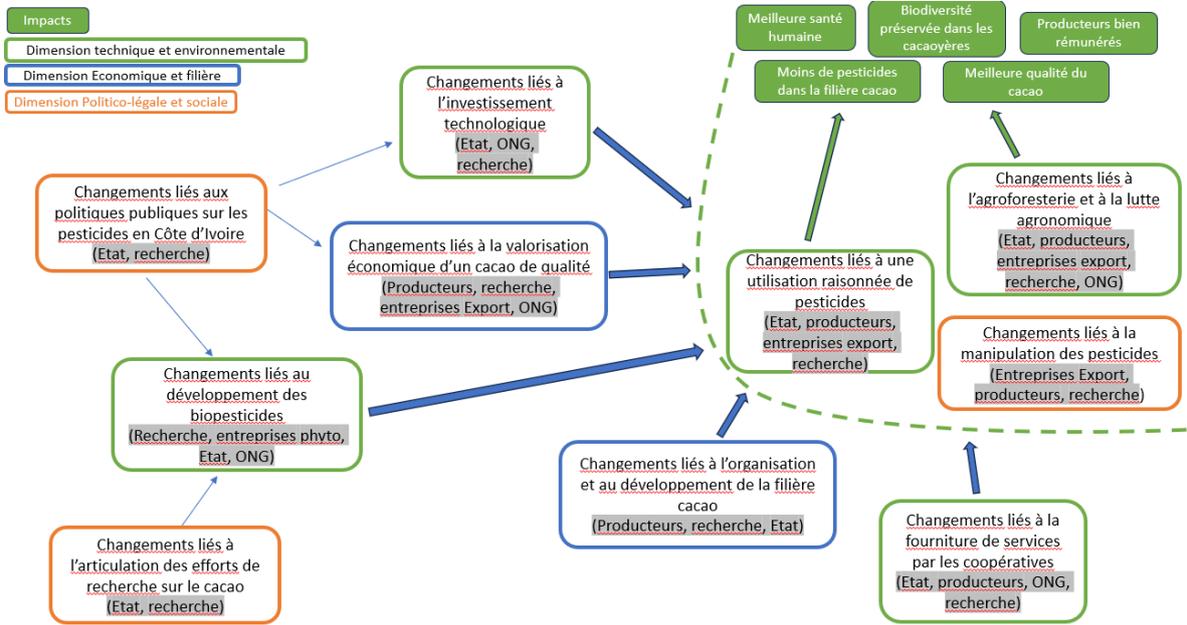
La culture du cacao restera une agriculture familiale, les superficies de cacaoyères n'augmenteront pas mais la productivité et la qualité seront améliorées. Le producteur (et la main d'œuvre) de cacao ivoirien sera bien rémunéré, aura une qualité de vie et des conditions de travail satisfaisantes.

La transformation du cacao se fera davantage au niveau national”

Par la suite, des travaux en groupe ont permis d'analyser la problématique de réduction des pesticides dans la filière cacao sous 3 angles : les aspects économiques et de filière, les aspects techniques et environnementaux, et les aspects politiques et sociaux. Les contraintes et opportunités analysées ont permis d'identifier les acteurs impliqués et les plus à même d'influencer ces problématiques. C'est donc par les acteurs qu'a alors débuté un travail de « cartographie des changements souhaitables » qui, à travers des travaux de groupes et des rotations entre les groupes de type « world café », a conduit à la construction collective d'un chemin d'impact sur la réduction des pesticides dans la filière cacao de Côte d'Ivoire.

Le chemin d'impact ainsi constitué, sur lequel les différents acteurs présents se sont positionnés en fonction de leur intérêt et rôle envisagé dans le cadre d'une collaboration future, a repris une série de changements (outcomes) regroupés de façon thématique comme suit : agroforesterie et lutte agronomique – investissement technologique – utilisation raisonnée de pesticides – fourniture de services par les coopératives - développement de biopesticides (Dimension technique et environnementale) ; valorisation économique - normalisation et cahier des charges – organisation filière - notoriété (dimension économique et filière) ; politiques publiques – articulation de la recherche - santé des producteurs (dimension politico-légale et sociale).

Figure 8 : Atelier Pretag Côte d'Ivoire Cacao : chemin d'impact global construits par les participants, mai 2024



Vision commune de la transition et chemin d'impact global construits par les participants de l'atelier maraichage réalisé en mai 2024 en Côte d'Ivoire

“En 2035, les terres agricoles sont protégées par les autorités. Ainsi, les villes disposent de périmètres maraichers aménagés pour la gestion de l'eau et gérés en coopératives. Le maraicher agroécologique a accès à des intrants bio, des semences paysannes et des plants de qualité disponible sur le marché local. Il utilise de la mécanisation et du matériel d'irrigation, ainsi que des plantes compagnes et des arbres utiles en agroforesterie. Employant des techniques modernes et anciennes adaptées, sa production diversifiée inclut le maraichage, l'élevage et la transformation des produits. Sa réussite financière et son statut de chef d'entreprise améliorent son image sociale et politique. Tous les producteurs sont formés à l'agroécologie, garantissant de bons rendements et la connaissance des innovations. Les producteurs relais forment les autres, et les jeunes s'intéressent à l'agriculture grâce à l'éducation. La filière maraichère, organisée régionalement et nationalement, fixe les prix et bénéficie d'investissements publics et privés ou de prêts auprès de la banque agricole. La confiance et la sécurité alimentaire des consommateurs sont renforcées via des SPG et la production de produits agroécologiques, plus valorisés, de qualité testée pour les résidus de pesticides.

Les producteurs (maraichers et entreprises d'intrants biofertilisants) sont professionnalisés et produisent des produits agroécologiques standardisés, rémunérateurs, disponibles sur un marché régional, et répondent aux besoins des consommateurs d'avoir accès à des produits plus sains.

Les producteurs sont en organisations interprofessionnelles agricoles et en coopératives pour produire un produit labellisé reconnu et garantissant une meilleure santé pour les producteurs et consommateurs. Une nouvelle classe de producteurs instruits est apparue. Cette classe est très consciente des effets des pesticides sur la santé humaine. Elle est exigeante et active dans les organisations s'intéressant à l'agroécologie. Ces producteurs contribuent à la défense des droits et devoirs de l'ensemble des producteurs. Ces produits labellisés sont proposés aux cantines scolaires, aux camps militaires, aux internats, aux hôpitaux. Les producteurs disposent de marchés fixes. Dans les grandes villes, des marchés exclusivement bio labellisés sont proposés : ils sont directement approvisionnés par les zones de production.

Les consommateurs sont organisés. En 2044, la classe moyenne est plus engagée, plus importante et exige des produits sains pour elle et pour sa famille. Ce comportement conforte les changements de pratiques au niveau des producteurs, en faveur de l'agroécologie. Ces acteurs sont parties prenantes de l'élaboration de politiques publiques concernant la réduction de l'utilisation des pesticides.

L'Etat s'implique dans la consolidation de l'agriculture périurbaine en sécurisant des zones de protection de l'agriculture, via des périmètres définis, malgré le développement de la ville. Comme il existe en 2024 des « zones industrielles » autour des villes, on observe en 2044 des zones périurbaines sécurisées ayant pour fonction de constituer des enclaves maraichères dans les villes. Le fait d'être à proximité des urbains renforce l'exigence de production bio par les producteurs. L'Etat et ses partenaires contribuent à la sensibilisation et au renforcement de capacités. L'Etat soutient des réseaux de recherche appliquée autour du maraichage de façon à être au plus près des besoins des cultivateurs. L'Etat soutient la constitution d'un environnement favorable à l'agroécologie : intrants, semences, etc. L'Etat subventionne le bio.”

Filière café : les étapes clé de la structuration d'ECOFFEE R&D Initiative au prisme de l'analyse Pretag

L'Initiative ECOFFEE R&D a vu le jour à la fin de l'année 2019, portée par l'UMR DIADE (équipe CoffeeAdapt, sous l'impulsion de Benoît Bertrand) et grâce au soutien d'Agropolis Fondation, qui a accordé un financement ponctuel pour l'organisation d'un atelier. Depuis sa création, son développement s'est articulé autour d'étapes structurantes, étroitement alignées avec celles décrites dans l'analyse Pretag concernant les étapes clés du fonctionnement des plateformes multi-acteurs (voir Section 2 de ce document).

Benoît Bertrand, alors correspondant de la filière café au Cirad, a d'abord souligné l'importance cruciale pour la caféiculture d'adresser la question de l'usage des pesticides. Ce constat a été partagé, débattu et validé lors d'un atelier organisé à la fin de l'année 2019, réunissant les leaders de l'industrie du café. C'est au cours de cet atelier qu'est née l'idée, largement soutenue, de développer une initiative public-privé autour de cet enjeu majeur pour la filière. (→ **Étape : "Identification de la place de la réduction des pesticides dans les défis globaux auxquels fait face la filière"**).

ECOFFEE a été initiée et lancée en 2020, puis s'est progressivement structurée autour de deux projets successifs, dont la Phase 2 est actuellement en cours. La première phase (septembre 2020 - mars 2022) a été consacrée à des enquêtes menées auprès de producteurs dans quatre pays (Brésil, Vietnam, Nicaragua, Mexique). Ces enquêtes ont permis d'obtenir une première vue d'ensemble de l'utilisation des pesticides dans la culture du café, en couvrant une large diversité de systèmes de production. Cette Phase 1 a également inclus une étude approfondie des acteurs et des plateformes de la filière café, directement ou indirectement impliqués dans les problématiques de réduction de l'usage des pesticides.

La deuxième phase d'ECOFFEE (01/04/23 - 30/09/26) se concentre principalement sur la mise en place d'un réseau international d'essais expérimentaux à la ferme, destiné à évaluer des alternatives aux pesticides. Ce réseau, initialement établi sur quatre fermes situées dans deux pays (deux au Brésil et deux au Costa Rica), prévoit une extension progressive à d'autres régions. Les trois stratégies comparées dans ces essais sont :

- l'utilisation conventionnelle de pesticides ;
- l'utilisation rationalisée de pesticides, qui consiste à réduire les applications de pesticides chimiques de synthèse grâce à l'introduction d'alternatives biologiques et agronomiques ;
- une approche zéro pesticide, qui exclut tout pesticide chimique de synthèse, à l'exception du cuivre autorisé en agriculture biologique.

ECOFFEE a clairement placé l'étape **"Développer les sites pilotes de test des solutions potentielles en appui à la transition"** au cœur de sa stratégie et de sa feuille de route.

Dès les premiers stades de l'initiative ECOFFEE, les partenaires publics (trois organisations de recherche) et privés (dix groupes industriels de la filière) se sont accordés sur le caractère nécessairement multi-acteurs de l'initiative. Ils ont également reconnu le besoin d'élargir le cercle initial des membres impliqués. Ces enjeux ont été, et restent encore aujourd'hui, au cœur des discussions parmi les membres actuels de l'initiative. Ils font l'objet :

- d'un groupe de travail sur la gouvernance de l'initiative (lancé en 2022 et toujours actif, avec l'appui d'une consultance) ;
- de discussions participatives, que ce soit lors des réunions du Governing Board de l'initiative ou dans le cadre d'ateliers spécifiques.

L'étape d'**“identification des acteurs du changement”** constitue ainsi un processus de long terme dans le cadre d'ECOFFEE et repose sur plusieurs scénarios. À ce jour, l'initiative est encore principalement composée d'établissements de recherche et de groupes privés de la filière. Cependant, les acteurs à mobiliser dans la feuille de route, tout comme les règles d'inclusion de nouveaux membres ou les collaborations à établir avec d'autres acteurs et plateformes pour maximiser l'impact, sont désormais clairement identifiés.

Au sein d'ECOFFEE, la réflexion sur la théorie du changement et les chemins d'impact de l'initiative a été intégrée dès le montage de la Phase 2 et constitue une partie essentielle du projet. Cependant, cette réflexion n'a véritablement débuté qu'à l'été 2024, avec la création d'un groupe de travail dédié et intégré. Ce groupe a élaboré une feuille de route, qui fait l'objet du livrable joint intitulé **“WP4_ECOFFEE_Impact_Roadmap”**.

La réflexion autour de l'impact de l'initiative s'articule désormais à deux échelles :

- À une échelle globale : celle de l'ensemble de l'initiative ECOFFEE, qui considère actuellement la filière café dans sa globalité, sans limitation géographique ou autre forme de restriction. L'étape de “construction d'une vision commune et d'un chemin d'impact global” est inscrite comme une priorité dans l'agenda stratégique d'ECOFFEE, avec un démarrage prévu début 2025.
- À l'échelle de “périmètres actionnables” spécifiques : il est réaliste d'envisager qu'un pays comme le Costa Rica constitue un périmètre pertinent pour ECOFFEE. Cela repose sur :
 - o la présence, dans ce pays, de parcelles expérimentales bien structurées. Le Costa Rica, avec le Brésil, est l'un des deux pays où ECOFFEE a déployé son réseau expérimental servant de “sites pilotes” ;
 - o la création en cours, dans le cadre d'ECOFFEE, d'une plateforme nationale de dialogue, rassemblant les acteurs concernés par la question des pesticides dans le pays.

Un premier atelier s'est tenu en octobre 2024 pour amorcer la structuration de cette plateforme nationale, constituant un véritable succès. Cet événement a confirmé l'opportunité pour ECOFFEE de poursuivre et d'intensifier sa trajectoire d'impact dans le pays. L'atelier a rassemblé une diversité d'acteurs, notamment des chercheurs, des industriels, des producteurs et des décideurs, et a ouvert un espace de dialogue sur les leviers nécessaires pour accélérer la transition vers une réduction durable de l'utilisation des pesticides.

Il a également permis d'évaluer l'intérêt des parties prenantes pour l'élargissement des sites pilotes de l'initiative ECOFFEE et d'explorer les modalités concrètes pour soutenir et opérationnaliser cette mise à l'échelle. Cet exercice s'inscrit dans la continuité des réflexions stratégiques menées dans le cadre de Pretag.

Les discussions lors de l'atelier ont permis d'identifier des dimensions prioritaires pour orienter la trajectoire de réduction des pesticides. Ces échanges sont synthétisés dans le rapport intitulé **“Trajectoires pour Réduire l'Usage des Pesticides Synthétiques dans la Culture du Café”**.

Grâce à cette plateforme de dialogue, l'étape d'“Identification d'un périmètre actionnable porté par les acteurs d'une plateforme multi-acteurs” est désormais solidement engagée dans ECOFFEE.

Figure 9 : Atelier « Plateforme de Dialogue Multisectoriel : Vers la réduction de l'usage des pesticides synthétiques dans la culture du café », Costa Rica, octobre 2024



Collection des propositions d'action envisageables par la filière riz

Au cours du workshop sur la filière riz au Cambodge, les acteurs ayant travaillé en groupes ont pu rassembler leurs ambitions et leurs demandes pour les différents acteurs de la filière afin d'améliorer la gestion des crises sanitaires rizicoles et éviter les épisodes de surutilisation des pesticides qui ont pu avoir lieu pour répondre à des invasions ponctuelles de bioagresseurs.

Les différents groupes ont pu rassembler leurs propositions d'action qui sont venues s'ajouter aux éléments communs identifiés au début de l'atelier qui sont la nécessité de mettre en place une gestion des emballages ainsi que la nécessité de contrôler les prestataires de services réalisant les pulvérisations par drone. Elles sont listées dans le rapport de l'atelier « **Synthèse des travaux en groupe** ».

Ces actions possibles concernent les besoins de connaissances mais aussi d'encadrement des acteurs, des demandes pour la recherche de tester des variétés résistantes, des demandes pour les décideurs de mieux contrôler et encadrer les importations et les utilisations de pesticides, des demandes pour les compagnies importatrices de mieux mettre en valeur les biointrants, mais aussi de prendre leurs responsabilités par rapport au retraitement des emballages, en enfin des proposition d'organiser des réunion d'urgence multi-acteurs pour prendre les décisions et informer en cas de crise sanitaire.

Focus sur la démarche ImpresS et retour d'expérience de son utilisation dans le cadre de Pretag

Dans le cadre de Pretag, la méthodologie d'ImpresS ex ante a été utilisée dans les phases 1 à 3 décrites précédemment dans la figure 1. Nous identifions sur les temps long les impacts, et les inputs (ou intrants) et outputs (ou produits) à développer pour atteindre ces impacts. Entre les deux, nous indiquons les changements souhaitables (et les obstacles / leviers et stratégies envisagées par le consortium/la plateforme multi-acteurs porteur de l'intervention pour permettre aux acteurs concernés de surmonter les obstacles et/ou d'activer les leviers).

La démarche ImpresS ex ante est centrée sur les changements souhaitables de pratiques, de comportements et d'interactions des acteurs que l'intervention souhaite provoquer à travers l'appropriation (utilisation, adaptation, transformation) de ses produits.

La construction des chemins d'impact peut être un support central à l'animation d'un processus de discussion, de négociation et d'explicitation des positionnements et hypothèses implicites dont chacun est porteur dans un collectif. Idéalement, cette construction et explicitation est menée au moment de concevoir une intervention (avant sa mise en œuvre) avec les acteurs impliqués (qu'ils soient chercheurs, acteurs du développement privés et publics, société civile, etc.). In fine, le résultat central de la démarche est le processus de construction participatif lui-même, où différentes perspectives sont confrontées, et dans lequel le centre de la réflexion porte sur le rôle de différents acteurs et sur les changements auxquels l'intervention veut contribuer, en explicitant la logique qui mènerait à ces changements, pour qui et pourquoi. C'est donc une approche particulièrement intéressante pour constituer ou renforcer des partenariats multi-acteurs.

La démarche ImpresS ex ante s'appuie sur trois principes centraux :

1. L'explicitation des changements de pratiques, de comportements et d'interactions souhaitables (*outcomes*) comme conséquence de l'appropriation (utilisation, transformation, adaptation) par les acteurs des produits (*outputs*) d'une intervention, et de la manière dont l'intervention vise à générer ces changements sur un chemin d'impact ;
2. La réflexion sur les impacts au-delà de l'horizon d'une intervention isolée, pour considérer à la fois l'écosystème des interventions dans lequel elle intervient et la trajectoire passée qui contribuent à générer ces impacts dans le temps long ;
3. L'explicitation du récit de l'intervention, décrivant ex ante un chemin d'impact hypothétique mais plausible qui fonde la logique de l'intervention. C'est lors de la mise en œuvre de l'intervention que s'ajusteront progressivement et se transformeront ces chemins d'impact plausibles en chemins réels (avérés), qu'un système de suivi-évaluation orienté vers le suivi de ces changements permettra de documenter. Le chemin d'impact sert alors au pilotage stratégique de l'intervention.

Pour répondre à ces différents objectifs, et en suivant les principes centraux formulés ci-dessus, la démarche ImpresS ex ante propose une réflexion structurée et itérative pour :

- Construire un récit de l'intervention partagé ;
- Cartographier les changements souhaitables et construire la stratégie de l'intervention (*outcomes*). Cette étape identifie les changements souhaitables que l'intervention souhaite provoquer et les hypothèses sous-jacentes à la génération de ces changements (avec une vigilance particulière donnée au renforcement de capacités des acteurs, ainsi qu'aux interactions avec les acteurs publics) ;

- Consolider le chemin d'impact ou logique de l'intervention ;
- Décliner le chemin d'impact en différents produits, répondant à différents objectifs : un récit finalisé, une architecture d'intervention, une feuille de route, un système de suivi-évaluation orienté changement, qui peut permettre un pilotage adaptatif de l'intervention, de répondre aux besoins de reporting voire de répondre à des questions de recherche liées aux hypothèses testées dans l'intervention.

Pretag est par construction un projet pilote, de durée limitée, permettant de poser les bases pour des actions de plus long terme, orientées vers un changement majeur : contribuer à la réduction de l'utilisation des pesticides dans les filières tropicales.

Le cadrage est original : il s'agit d'un projet moins axé sur un territoire ou un groupe d'acteurs spécifique mais plus sur un outcome, un changement souhaitable, « réduire les pesticides ». A priori ce changement concerne l'ensemble des acteurs de la filière, même si sont visés particulièrement les acteurs amont, les agriculteurs plus spécifiquement.

Dans un premier temps, nous avons rassemblé le ou les collègues chercheurs Cirad impliqués dans l'accompagnement de la filière, ainsi qu'un noyau dur de partenaires travaillant avec eux, de façon à expliciter cette entrée : de quelle façon, par qui, quand, où, comment, pourquoi... est problématisée – mise à l'agenda – la question-problème de la « réduction des pesticides » ?

Par exemple, dans le cas du maraîchage, le cadrage territorial en Côte d'Ivoire se fait plus par l'entrée « qualité de l'alimentation » et « santé » que par l'entrée « réduction des pesticides ». Au cours de l'atelier consacré à Yamoussoukro en 2024, le sujet des pesticides a été inclus dans un cadrage plus large, autour d'efforts à fournir pour s'orienter collectivement vers des pratiques agroécologiques (sans pesticides de synthèse) permettant de produire des aliments locaux de qualité supérieure.

Pretag s'inscrit pour les équipes de recherche Cirad concernées et leurs partenaires dans une histoire plus longue d'efforts pour rendre l'agriculture plus respectueuse de la santé de l'environnement, de la faune / flore et des humains. Dans le cas du maraîchage, l'équipe de l'unité HortSys s'implique dans le développement de filières agroécologiques maraîchères périurbaines depuis plusieurs années, en accompagnant les agriculteurs et leurs organisations dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de cultures plus diversifiés et autonomes. En termes d'accompagnement, en amont de l'atelier ImpresS, nous avons fait l'effort de révéler les filiations entre projets, réseaux, initiatives, interventions divers axés, directement ou moins directement, sur la génération de ce changement central « réduire les pesticides ».

Selon la nature des filières accompagnées, la démarche a été adaptée de manière spécifique.

Concernant la banane dessert, l'effort a porté essentiellement sur les premières étapes de la démarche : identifier l'écosystème ; repérer les interventions de la recherche réalisées ou en cours de réalisation ; formuler collectivement une vision du futur ; préciser la problématique et identifier les acteurs protagonistes et impactés par les problèmes identifiés. Les travaux menés ensemble ont permis aux participants, particulièrement pro-actifs, de réinvestir les principes de la démarche dans une arène de concertation plus large, celle de l'IFBD.

Pour le maraîchage, la démarche est venue en appui à la structuration de réseaux territoriaux de soutien au développement du maraîchage biologique périurbain diversifié autour des principales zones urbaines de Côte d'Ivoire. Les travaux ont permis l'échange d'expériences et la préfiguration des fonctions attendues d'un futur réseau de soutien à la diversification et à l'écologisation du maraîchage. Nous sommes donc allés un peu plus loin dans les étapes, pour esquisser des activités, des stratégies, permettant au réseau de servir au mieux ses membres (individus et organisations, comme des coopératives, groupements de producteurs ou collectivités territoriales).

De notre point de vue (facilitateurs ImpresS), il s'agit de démarches de lancement d'une dynamique collective. Elles méritent d'être suivies pour la suite des opérations, à adapter comme fait précédemment à chaque contexte, groupe porteur, modes de relations entre recherche et acteurs, etc. Les suites possibles sont de plusieurs types : poursuivre le déroulé en axant les efforts sur les stratégies à déployer (avec pour certains collectifs la possibilité de solliciter des fonds en appui à des bailleurs, nationaux et/ou internationaux) ; affiner la théorie de changement en la mettant en discussion à des échelles plus actionnables de territoires et/ou de filières spécifiques (cf. « périmètre actionnable » Pretag) ; utiliser cette théorie de changement comme outil de gouvernance adaptative (formuler des objectifs de changement et des indicateurs liés ; s'organiser pour suivre collectivement les avancées vers le changement souhaité).

5. Identifier un “périmètre actionnable” porté par les acteurs d'une plateforme multi-acteur et mettre en place un plan d'action associé et des sites pilotes

Dans le cadre de Pretag et de la construction d'un cadre conceptuel permettant de décrire le fonctionnement des plateformes multi-acteurs destinées à soutenir la transition vers des filières moins consommatrices de pesticides de synthèse, nous avons été amenés à définir 2 notions utiles à l'animation de ces plateformes :

“ Périmètre actionnable” : définition

La mobilisation des acteurs d'une filière dans le cadre d'une plateforme multi-acteurs est un processus long qui impose de passer par les étapes 1, 2 et 3 précédemment décrites concernant l'échange d'informations sur les enjeux et les initiatives existantes, la montée en capacité des acteurs sur les processus d'innovations, la confrontation du cadre de contrainte des différents acteurs, la construction d'une vision globale des changements à mettre en œuvre sur le long terme. Ces étapes sont un préalable indispensable à la mise en œuvre d'actions collectives ou concertées concrètes pour progresser vers la réduction effective de l'utilisation de pesticides de synthèse. Dans le cadre de Pretag, nous avons commencé à explorer ces étapes de mise en œuvre opérationnelle. Cela passe par l'identification de ce que nous avons appelé un périmètre d'action ou “périmètre actionnable”. Ce périmètre actionnable répond aux définitions suivantes :

- le « périmètre » fait tout à la fois référence aux acteurs, à la filière et au marchés et territoires dans lesquels s'insère cette filière,
- le périmètre est « actionnable » si les acteurs partagent non seulement une vision partagée du changement à conduire mais possèdent également une capacité d'agir dans le cadre du périmètre qu'ils ont identifié comme pertinent,
- le périmètre est « actionnable » lorsque 3 composantes complémentaires sont réunies dans le projet de réduction des pesticides :
 - o la composante technique du changement,
 - o la composante partenariale du changement, c'est à dire l'identification des entités (privées et publiques) à mobiliser et faire travailler ensemble pour la mise en œuvre du projet de réduction,
 - o la composante de solvabilisation financière du changement c'est à dire une réflexion sur les coûts et risques liés à la mise en œuvre de la transition et sur les capacités de financement de ces coûts et de ces risques à travers une réflexion sur la répartition de ces couts entre acteurs et la création de valeur (valorisation des démarches environnementales vertueuses sur les marchés).

“ Plan d'action” associé au périmètre actionnable

La construction d'un plan d'action à l'issu de l'identification du périmètre actionnable, est indispensable pour que le consortium passe à l'opérationnalisation des ambitions de changement décidés par participants de la plateforme. Ce plan d'action doit être la continuité des constats partagés et situer différents niveaux d'actions :

- compléter les diagnostics existants pour établir un point de départ sur l'état des lieux de l'utilisation des pesticides dans la filière,
- établir les méthodes et rechercher les indicateurs adaptés au suivi de la démarche de progrès,
- mettre en place les “sites pilotes” permettant de développer les références et preuves de concepts,
- établir un programme de R&D pour développer des alternatives techniques efficaces lorsqu'elles n'existent pas.

Le développement de “preuves de concepts” et de “références” dans les “sites pilotes” recouvre un ensemble d'objectifs :

- Il ne s'agit pas dans ces site pilotes d'appliquer des solutions prêtes à l'emploi, il s'agit au contraire de les adapter aux contextes et plus encore les “hybrider” avec les solutions et les idées des producteurs,
- ces sites pilotes sont à considérer à la fois dans la dimension technique de l'innovation mais également dans la “dimension marché”, il s'agit par exemple de tester comment les innovations proposées peuvent s'intégrer dans la chaine de valeur, générer de la valeur capable de prendre en compte les coûts de la transition.

Un point important à considérer ici concerne l'articulation entre la plateforme multi-acteurs et les sites pilotes. Les thèmes traités dans le cadre des plateformes apparaissent comme des lieux d'échanges ouverts et la production de biens communs. Les sites pilotes dans les cas observés correspondent souvent à des initiatives des acteurs les plus motivés ou les plus avancés qui peuvent dans certains cas souhaiter maintenir un avantage comparatif compte tenu de leur investissement (notion de “biens privés”). Cette apparente tension peut cependant être gérée dans le temps et en discutant des opportunités créées par le développement de marchés de grands volumes alimentés par un ensemble de producteurs.

Vers un plan d'action pour la réduction de l'usage des pesticides dans la filière banane : exemple de la plateforme IFBD

Après une première étape de construction d'une vision commune (tel que décrit précédemment), le groupe de travail de l'IFBD s'est réuni régulièrement, pour préciser cette vision commune du futur, partager des constats, des diagnostics et approfondir l'état des lieux de l'existant. La phase actuelle consiste à construire le plan d'action. Dans ce contexte, des grandes trajectoires de progrès appelées "ambitions" ont été collectivement discutées et fixées. Pour chacune d'entre elles, des objectifs opérationnels ont été définis dans le respect des grands principes suivants : ces ambitions doivent être transformatives, c'est à dire avoir une vraie action sur la durabilité, et elles doivent à moyen terme être applicables partout, quel que soit le contexte ou les conditions agro-socio-économiques de façon à ne pas créer de distorsion de concurrence et faire progresser l'ensemble des acteurs de la filière. Nous avons ensuite identifié pour chacune de ces ambitions un degré de maturité des innovations qui les soutiennent. Ce degré de maturité n'étant pas l'équivalent d'un degré de priorité donné à cette ambition. Il définit l'avancée sociotechnique de l'ambition concernée et la facilité de mise en œuvre. Il en est ensuite déduit le type d'action à conduire pour progresser sur le développement de ces ambitions.

Si l'on considère par exemple dans l'IFBD l'ambition portant sur la réduction des pesticides, nous avons distingué les différents types de pesticides utilisés : fongicides, nématicides, insecticides, herbicides et post-récolte. Dans le cas des fongicides, l'ambition portant sur la suppression totale des fongicides interdit d'utilisation en Europe a une maturité faible. Les solutions techniques existent mais elles sont encore très contextualisées et non déployables telles quelles dans les zones de production à forte pression fongique. Cet enjeu n'est cependant pas exclu du plan d'action mais géré par étapes successives (réalisation de diagnostics complémentaires, développement de méthodologie adaptée).

Sur le plan opérationnel, le plan d'action propose donc plusieurs types d'actions en fonction du degré de maturité des solutions :

- des diagnostics pour combler les données manquantes ou inexistantes,
- des études et/ou enquêtes auprès des acteurs pour fournir des informations manquantes à partager par la filière,
- un travail sur des méthodologies inexistantes ou non adaptées à la banane,
- des sites pilotes, pour établir une preuve de concept lorsque les alternatives techniques à l'utilisation de certains pesticides existent et qu'elles ne sont pas mise en œuvre dans toutes les situations où elles pourraient l'être. L'évaluation de ces sites pilotes sur le plan agronomique, qualité et économique, permet d'établir les conditions de déploiement. Ces sites pilotes sont également l'occasion pour les acteurs d'avoir un accompagnement par la recherche dans des régions où les instituts de développement n'existent pas forcément.

Lors de la construction du plan d'action de l'IFBD, nous avons constaté l'importance d'accorder du temps à l'appropriation du processus par tous les acteurs. En effet, certains des participants présents n'étaient pas présents lors des présentations des états des lieux, ou ne se souviennent pas des constats partagés et peuvent remettre en cause les actions proposées. Il est donc important compte tenu du déploiement de cette initiative sur un temps long, plus d'une année, de refaire une synthèse des diagnostics et méthodologies existants et indiquer aux participants de façon pédagogique où l'on se situe sur ces constats en termes de maturité et de mise en œuvre possible. Et à partir de là, dérouler le plan d'action connexe pour qu'il soit validé par tous.

Là encore ces sites pilotes nécessitent un accompagnement. Leur mise en place dans les différentes zones de production lorsque celles-ci sont très différentes d'un point de vue pression des bioagresseurs est indispensable pour assurer le déploiement dans l'ensemble de la filière concernée. Les sites pilotes sont également indispensables pour connaître et évaluer les conditions socio-économiques du déploiement à grande échelle du système innovant.

L'ensemble des résultats issus de ces sites pilotes appartiennent alors au "bien commun" et sont communiqués à l'ensemble du collectif. C'est alors que le système innovant, à usage réduit en pesticides, peut être considéré comme validé par le consortium et devenir le moyen d'assurer la vision commune du futur définie en amont.

Figure 10 : Extrait du tableau méthodologique de construction du plan d'action visant à la réduction des pesticides au sein de la plateforme multi-acteurs IFBD

Enjeux	Declinaison de l'enjeu	Existence des diagnostics	Méthodologies ou indicateurs	Plan d'action proposé	facilité et conditions de mise en oeuvre	Coût approximatif	financement possible	Echelle de temps
REDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES LES PLUS IMPACTANTS	Fongicides	Diagnostis réalisés sur base enregistrement des producteurs dans 6 pays (AF, AL, Antilles) 0 1 2 3 4 5	bilan matière et IFT indicateurs d'impact environnementaux et toxicité humaine 0 1 2 3 4 5	1. Diagnostis phytosanitaires chez les opérateurs volontaires 2. Site pilote avec évaluation environnementale, économique et qualité. Conditions de mises en oeuvre : projet multi-acteurs 3. Monitoring de l'efficacité des fongicides	Nécessité de réunir tous les acteurs d'une filière contextualisée : producteur, exportateur, importateur, murisseur et distributeur. Plus facile dans certaines zones de production (pression phytosanitaire) Durée du projet minimum 2 ans 0 1 2 3 4 5			
	Insecticides	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5					
	Nématocides	0 1 2 3 4 5						
	Herbicides	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5	1. Evaluation coûts/bénéfices dans les différentes typologies d'exploitations 2. Caractérisation des solutions techniques dans toutes les zones de production	0 1 2 3 4 5			
	Post-récolte	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5	1. enquêtes - diagnostics d'itinéraires techniques en AL et AF 2. Test de produits de biocontrôle	L'élaboration de la qualité post-récolte se construit très en amont en plantation et est multifactorielle 0 1 2 3 4 5			

6. Accompagner le fonctionnement des plateformes multi-acteur et évaluer leurs avancées

Le retour d'expérience que nous avons déjà acquis dans Pretag sur le fonctionnement des plateformes multi-acteurs fait apparaître un besoin d'accompagnement de ces plateformes pour leur émergence et leur fonctionnement. Les attentes concernant cet accompagnement nous apparaissent être les suivants :

- Le besoin exprimé par les acteurs d'accéder facilement à l'information concernant les résultats, les retours d'expériences et les concepts liés à la réduction de l'usage des pesticides, et plus largement à la durabilité, ainsi que le besoin d'instaurer des flux d'information entre les différents types d'acteurs ;
- La nécessité de discuter puis d'instaurer des règles de fonctionnement et de gouvernance basées sur un principe de transparence ;
- La nécessité de trouver un financement de base permettant d'organiser les réunions de travail de la plateforme ;
- Le besoin d'une personne, voire d'une équipe, dédiée à l'animation de la plateforme ;
- Dans le cadre des différentes réunions conduites, la recherche est clairement sollicitée par les autres acteurs pour jouer le rôle d'animateur et de facilitateur. D'autres acteurs, comme les décideurs publics et les ONG, peuvent également contribuer à cette animation.

7. Suites possibles

- **Développement de méthodes et d'indicateurs pour évaluer les coûts des solutions en soutien à la transition, ainsi que de méthodes d'évaluation des compromis possibles entre performances environnementales, économiques et sociales.**

Ces informations sont vivement attendues par les différents acteurs afin de mieux se positionner face aux options de transition.

- **Identification des coûts de la transition et des opportunités de création de valeur.**

La mise en œuvre de la transition vers des systèmes moins consommateurs de pesticides engendre des coûts, notamment pour les acteurs du secteur amont de la production. Outre le besoin d'évaluer ces coûts, déjà mentionné, il est essentiel d'explorer les mécanismes permettant de les solvabiliser (création de valeur, systèmes assurantiels) et de les répartir équitablement entre les différents acteurs. Cette exploration constitue un défi majeur pour garantir une transition effective et rapide.

- **Analyse des relations et articulations entre plateformes multi-acteurs privées et décision publique concernant la réglementation et le soutien à la transition.**

Les plateformes étudiées et accompagnées dans leur émergence sont intrinsèquement liées aux chaînes de valeur et principalement composées d'acteurs privés. L'efficacité de ces plateformes repose en partie sur leur capacité à établir des liens solides entre actions privées et politiques publiques.

8. Documents consultables

- Deletre E., Ouedraogo R., Martin T., Lannes M., Hasnaoui Amri N., 2024. Compte-rendu de l'atelier ImpresS ex ante : Réduction des pesticides en maraîchage périurbain en Côte d'Ivoire (Rapport technique). Initiative Pretag, CIRAD. Disponible en <https://agritrop.cirad.fr/610356/>
- PRETAG Initiative, 2024. Report on the Workshop on the "Improvement of Rice Quality by an Improvement of Pest Management Strategies" (Rapport technique). CIRAD.
- Loeillet D., Blouin A., Risède J.M., de Lapeyre L., Côte F.X., 2024. Retour d'expérience sur le processus de transition vers des systèmes de production moins consommateurs de pesticides chimiques dans les filières bananes d'exportation (Rapport technique). CIRAD.
- ECOFFEE Initiative, 2024. Rapport de l'atelier Trajectoires pour Réduire l'Usage des Pesticides Synthétiques dans la Culture du Café en Costa Rica (Rapport technique). CATIE, Turrialba, Costa Rica.
- ECOFFEE Initiative, 2024. ECOFFEE Impact Roadmap (Rapport technique). CIRAD.

9. Remerciements

Le projet Pretag remercie tous les acteurs de Côte d'Ivoire (producteurs, transformateurs, formateurs, chercheurs, commerçants, membres de la société civile) qui ont participé de près ou de loin aux ateliers organisés par le Cirad et ses partenaires. Ces ateliers n'auraient pas pu se faire sans l'appui et la participation actives des institutions nationales qui nous ont accueilli et avec qui nous avons collaboré telles que le MEMINADER, le CNRA, l'ANADER, les universités et l'ESA-INPHB, les ONGs en appui aux producteurs avec qui nous collaborons (FERT, IECD, AgriSud, AVSF, ARK). Nous nous devons en particulier adresser nos plus sincères remerciements aux producteurs qui se sont fortement investis dans tous ces ateliers.